

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Vous venez d'emménager à MAGNET , nous vous souhaitons tout d'abord, au nom de la Municipalité, la bienvenue sur notre commune.

Nous vous invitons à vous rendre sans tarder en Mairie, au secrétariat pour vous faire connaître, ce qui pourra accélérer les procédures administratives nécessaires aux inscriptions.



- Signalez votre arrivée :

- à la mairie
- au service des Impôts
- à votre Caisse de la Sécurité Sociale
- à la Caisse d'Allocations Familiales
- Veillez à la situation scolaire de vos enfants.
- Informez vos établissements de votre changement d'adresse.
- Demandez au Service des Postes le transfert de votre courrier et, éventuellement, au Service des Télécommunications celui de votre téléphone.

- Faites faire les changements d'adresse sur :

- Votre carte grise (obligatoire),
- Votre carte d'identité (facultatif),
- Votre passeport (facultatif),
- Votre inscrire sur les listes électorales.

Lorsque vous quittez la commune, merci de penser à le signaler à la Mairie.